# ESSAI D'INTERPRÉTATION CHRONOLOGIQUE DE LA "PORTE DE SOISSONS" À COUCY-LE-CHÂTEAU (AISNE)

Jean-Louis BERNARD *

La porte de Soissons est l'un des trois accès à la butte fortifiée de Coucy. Moins importante que la porte de Laon, mais plus forte que la porte de Chauny, on l'appelait auparavant "Porte Soissonne" puisqu'elle s'ouvre sur la route menant à cette ville (1). De Lépinoy (1858, p. 4) signale qu'on la désigne "Porte d'Etrelles" (ou "Estrelles"), du nom du hameau alors situé au pied de la côte ; le cadastre napoléonien indique en effet ce toponyme. L'accès qu'elle défend au sommet de la butte est probablement très ancien. À proximité, à l'intérieur de l'enceinte urbaine, se trouvaient l'église paroissiale Saint-Sauveur, sise à l'extrémité de l'éperon, une « grande et haute maison » appartenant à l'abbaye de Nogent et dénommée "Le prieuré", et l'hôtel-Dieu (fig. 1 à 3).

Cette porte est le siège d'un fief au XIVe siècle : le « fief consistant en une tour de la porte de Soissons » (de Sars 1931, p. 330), attenant à la "Porte d'Estrelles". Cette description suggère que la tour a un statut juridique différent de la porte au sens strict. En 1405, le titulaire du fief est Bieuxy, écuyer. Cette tour ayant perdu sa toiture et nécessitant des réparations de maçonneries, le duc Louis d'Orléans oblige Bieuxy à remettre le bâtiment en état, mais celui-ci préfère renoncer à sa possession. L'édifice disparaît alors des sources, jusqu'à sa destruction partielle lors du premier conflit mondial. Il est ensuite l'objet de plusieurs campagnes de réparation :

(1) - Les relevés architecturaux ont été réalisés en 2002-2003 par Jean-Louis Bernard, Gaspard Kools, Didier Quenehen, Georgia Roesch, Laure Janvier, Cécile Léon, Katia Pichugina. L'interprétation des données a été l'objet de nombreuses discussions et relevés complémentaires avec Gaspard Kools. La compréhension du passage fortifié a bénéficié de l'essai de remontage en place réalisé par l'*Association de mise en valeur du château de Coucy* en novembre 1995 (Grégoire Leray & Alexis Dantec). Merci à Nicolas Faucherre pour ses suggestions. Merci à la commune de Coucy (Jean-Serge Simon) et à *Un château pour l'emploi* (François Gendre) pour leur accueil sur le site.

* Docteur en histoire de l'art et archéologie médiévale, Ingénieur de recherche à l'INRAP,
chargé des dossiers monumentaux en Picardie.
E-mail : j-l.bernard@wanadoo.fr

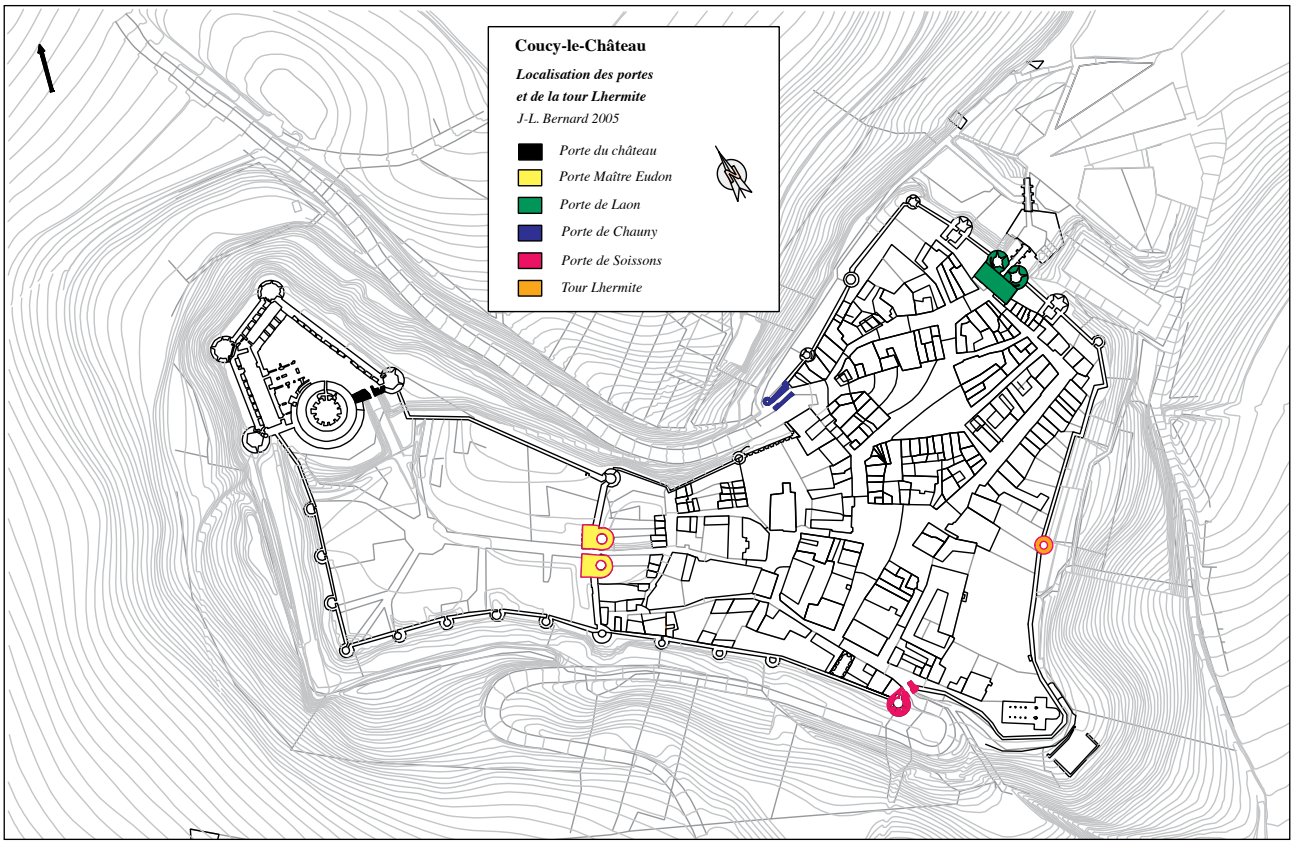


**Fig. 1** - Localisation des portes fortifiées sur le plan général du site (*DAO de J-L. Bernard*).

consolidations et remplacement d'éléments de parement extérieur en 1926-1927, 1930, 1932, 1935 à 1937, déblaiement de la salle basse en 1937 et aménagement de celle-ci en 1940, restauration des parements extérieurs du côté ouest en 1987 (fig. 4).

L'édifice n'a jamais été observé archéologiquement. L'étude réalisée en 1995 par l'*Association de Mise en Valeur du Château de Coucy*, dans la perspective d'un remontage des arcs de la porte, est la seule analyse précise des lieux, mais il s'agit avant tout d'un document technique (Leray & Dantec 1996).

L'édifice, qui est propriété communale depuis 1988, a été restauré dedans et dehors en 2003-2004 sous l'autorité du Service Départemental de l'Architecture par l'association « Un Château pour l'Emploi » sise à Coucy, dans le cadre d'un contrat avec la ville. Les travaux ont concerné le parement extérieur côté porte, la terrasse, et le parement intérieur au rez-de-chaussée (2). Nous en avons profité pour réaliser une levée en plan des niveaux, et de nombreuses observations sur le bâti (3). La chronologie du bâtiment est désormais mieux comprise.

## L'ÉTAT ORIGINEL AU XIIIe SIÈCLE : LA PHASE I

Grâce à cette observation détaillée du monument, il est possible d'esquisser les grandes lignes de l'état initial, au XIIIe siècle (fig. 5).

Le bâtiment est alors formé d'une grosse tour ronde, marquant un angle de l'enceinte urbaine, et

**Fig. 5** - Détail du grand appareil du XIIIe siècle visible ici à l'extérieur en partie haute de la paroi (*photo J.L. Bernard*).

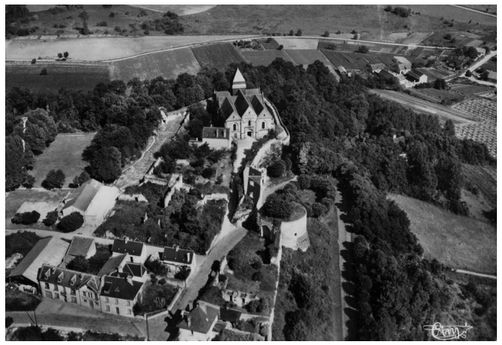

**Fig. 2** - Vue aérienne du site. Au premier plan, la tour de Soissons ; au second plan, l'église paroissiale Saint-Sauveur (*carte postale ancienne*).

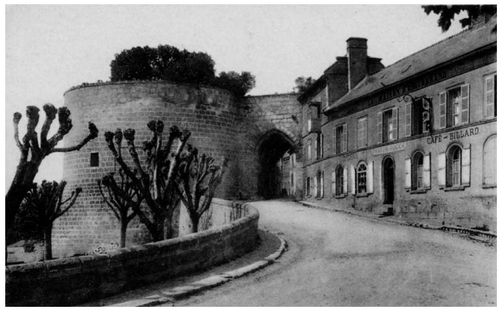

**Fig. 3** - Vue extérieure de la porte avant la Première Guerre mondiale (*carte postale ancienne*).

**Fig. 4** - Vue extérieure actuelle (*photo J.-L. Bernard*).

(2) - Les travaux sur la terrasse et sur les parements extérieurs ont pu être anticipés et accompagnés par l'équipe scientifique. En revanche, les travaux intérieurs ont été réalisés sans surveillance. À cette occasion, de nombreux indices significatifs dans les appareils ont malheureusement été effacés, notamment les traces des affûts de tir du XVe siècle.

(3) - Les premiers résultats exprimés ici sont fondés sur une levée topographique numérique très précise et sur de nombreux relevés pierre à pierre permettant une analyse fine du bâti. Ces données seront publiées ultérieurement sous la forme de documents d'étude.





d'une grosse pile prismatique encadrant un passage charretier défendu. La porte est installée en un point de décrochement de l'enceinte. Elle entérine vraisemblablement un point d'accès très ancien à la butte, ce que suggère par ailleurs l'analyse urbaine que propose Claire Mabire La Caille (4). La position de la tour, très déportée vers l'extérieur, permet d'assurer dans de bonnes conditions le flanquement de la porte et de l'extérieur des courtines. L'appareil utilisé est un grand appareil à joints épais, solidement monté. La hauteur des assises varie de 33 à 38 cm.

### LE SOUS-SOL

La salle basse a été redécouverte en 1937 lorsque les *Monuments Historiques* ont fait enlever les déblais qui la comblaient (fig. 6 et 7). La partie inférieure du monument, intégrée dans la souche probablement talutée de la tour (5), est occupée par une vaste pièce circulaire, de 6/6,05 m de diamètre, haute d'environ 3,55 m, que l'analyse des appareils permet de dater du XIIIe siècle.

La pièce était couverte par le plancher constituant le sol du rez-de-chaussée. On n'y observe en effet aucune trace de voûtement. On peut restituer une épaisseur moyenne des parois égale à environ 3,5 m. Le système d'accès, depuis le niveau supérieur, n'a pas laissé de trace reconnaissable. L'accès actuel, un escalier annulaire en béton, est évidemment très récent. L'accès initial était peut-être une simple trappe pratiquée dans le plancher du rez-de-chaussée (6), accompagnée d'une échelle de bois volante ou à poste fixe. La reprise ultérieure des

(4) - *cf.* l'article de Claire Mabire La Caille dans ce même numéro.

(5) - Le parement extérieur de l'état du XIIIe siècle de la souche n'est plus visible depuis le chemisage extérieur réalisé ultérieurement.

(6) - Cette solution a notamment été utilisée au XIIIe siècle à Coucy à la "Porte de Laon", pour l'accès aux salles basses des tours flanquant la porte.

**Fig. 7** - Vue intérieure de la salle basse. Le grand appareil du premier plan est celui du XIIIe siècle. Les niches, aménagées ultérieurement, sont construites avec un appareil plus petit (*photo J.-L. Bernard*).

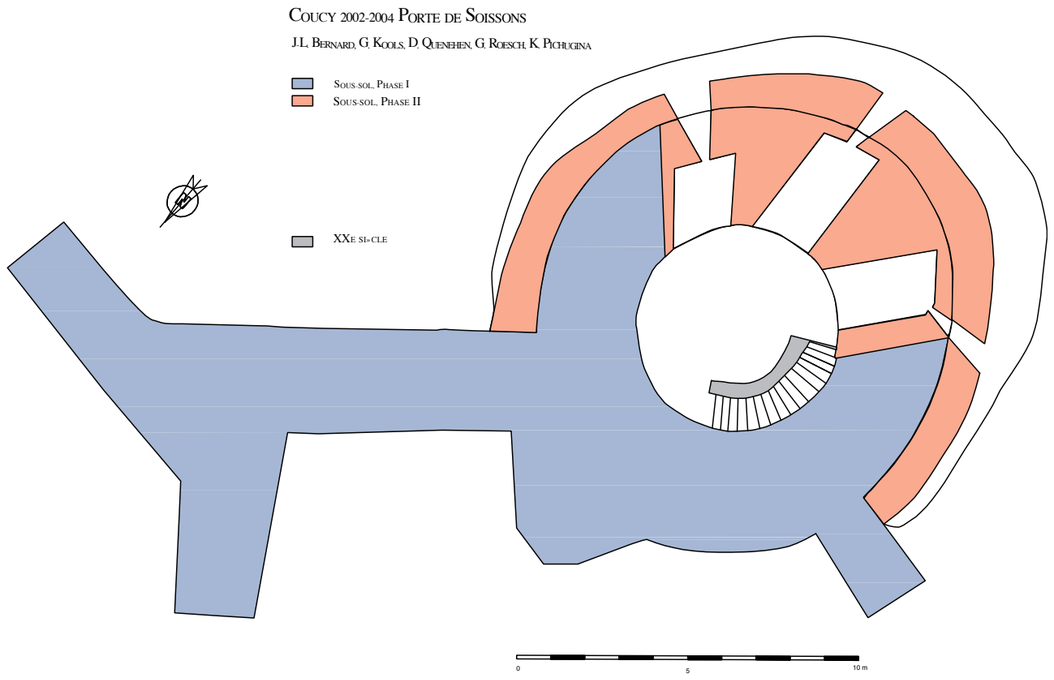


**Fig. 6** - Plan archéologique de l'édifice au niveau de la salle basse (*DAO de J-L. Bernard*).

appareils n'a laissé aucune trace d'éventuelles embrasures de tir du XIIIe siècle. Il est possible que cette pièce, située très bas dans le volume de la tour, ait été à l'origine totalement aveugle.

## LE REZ-DE-CHAUSSÉE

La salle du rez-de-chaussée est un peu plus large : 6,50 à 6,82 m de diamètre. La pièce est légèrement oblongue (fig. 8). Le sol était à l'origine constitué d'un plancher posé sur la retraite de la paroi du sous-sol. Malheureusement, le plancher actuel nous empêche de vérifier la présence éventuelle de dispositifs de calage des poutres de support.

L'espace était ouvert sur l'extérieur par quatre meurtrières (fig. 9) dont on peut restituer la forme grâce aux traces peu nombreuses mais nettes qui subsistent dans les parois. Leur emplacement était le même que celui des bouches à feu actuelles. Trois de ces embrasures de tir ont des dimensions identiques : 1,78 m, 1,74 m et 1,79 m de largeur intérieure. La quatrième, plus étroite, mesure 1,38 m. La profondeur et l'ouverture extérieure peuvent être déduites des traces archéologiques, notamment grâce à l'empreinte encore visible sous le linteau supérieur de l'une des embrasures. On peut restituer une largeur de l'ébrasement intérieur proche de 0,90 m. La profondeur de l'ébrasement, correspondant à l'épaisseur du mur mesure environ 1,15 m. On ne peut malheureusement pas connaître

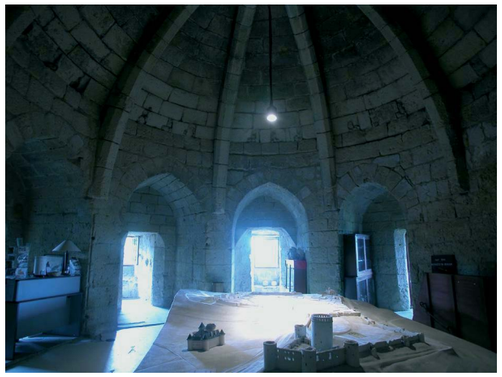

**Fig. 9** - Vue intérieure de la salle du rez-de-chaussée, depuis le couloir d'accès. L'embrasure des niches a été retaillée afin d'adapter au canon les embrasures de tir (*photo J.L. Bernard*).

le profil en coupe longitudinale des ouvertures. Étaient-elles entièrement libres, ou leur partie inférieure était-elle occupée par un appui, comme à la tour Lhermite ?

La forme de la tour et de la pièce intérieure n'est pas parfaitement circulaire (fig. 10). Cette caractéristique n'est pas due à des désordres tardifs ; il s'agit bien du plan originel, résultat probable d'une construction commencée en contrebas d'un talus rocheux au profil irrégulier. Dans l'arrachement des embrasures modernes, on note que le

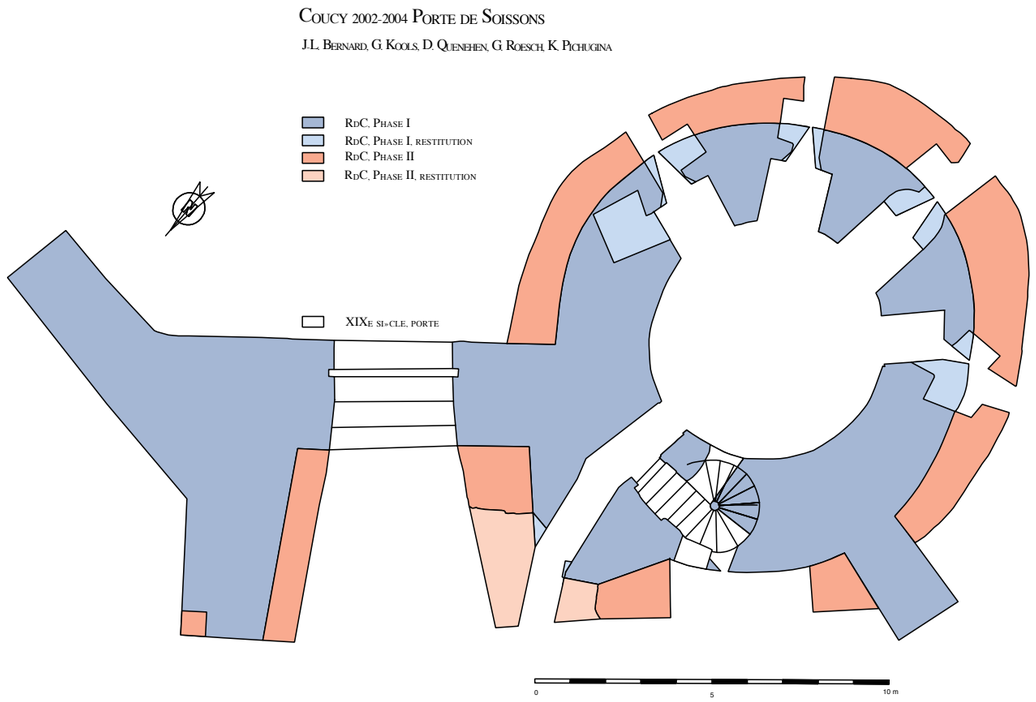


**Fig. 8** - Plan archéologique de l'édifice au rez-de-chaussée. (*DAO de J-L. Bernard*).

**Fig. 10** - Vue intérieure de la salle du rez-de-chaussée, depuis les embrasures de tir. L'ouverture de droite correspond à la porte d'entrée, celle de gauche à un percement du XIXe siècle. On note l'implantation peu harmonieuse de la coupole nervurée du XVIe siècle qui repose sur le retrait de la paroi de l'étage supérieur (*photo J.-L. Bernard*).

parement extérieur du XIIIe siècle n'est jamais visible. Vraisemblablement, il a été récupéré lors des travaux ultérieurs. On peut en revanche l'observer au nord-ouest, côté ville.

L'accès à la salle se faisait comme aujourd'hui par un couloir large de 1,16 à 1,20 m, légèrement coudé, traversant le mur épais à cet endroit de 3,03 m. Ce changement d'orientation se comprend mal. Il s'agit bien des dispositions originelles, puisqu'on ne trouve aucune anomalie dans l'appareil des parois et de la voûte. L'angle n'est pas assez prononcé pour constituer une chicane défensive. Tout au plus peut-on estimer que la volonté de créer une entrée perpendiculaire à la paroi extérieure a pu motiver ce choix. Le passage, couvert par une voûte appareillée en berceau longitudinal surbaissé, est haut de 3,17 m. La porte ouvrant sur la pièce intérieure, faite de deux chambranles couronnés par un linteau monolithe, est soutenue par deux impostes au profil très simple.

Une autre porte, qui s'ouvre dans la paroi ouest, permet d'emprunter l'escalier menant à l'étage (fig. 11). Il s'agit d'abord d'un conduit droit voûté en berceau sur une distance d'environ 2 m, ce qui a permis d'aménager dans la paroi nord une cavité profonde de 15 cm pour l'escamotage du battant en bois. Plus haut, la structure se transforme en escalier à vis laissant un passage large de 1,13 m. Les marches et le noyau de la vis sont appareillés. Le décalage de la vis permettait à la volée de marches de s'écarter du tracé du couloir du rez-de-chaussée.

De l'autre côté de la porte de ville, un solide socle plein, appareillé sur toutes ses faces, flanque la voie d'accès. Large de 3,22 m en façade sur la ville, profond de 8,62 m, il constitue un massif puissant qui renforce l'angle rentrant de la courtine (fig. 12).

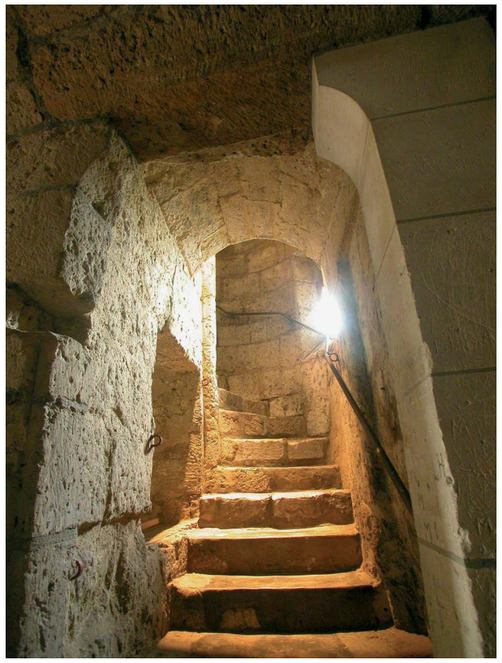

**Fig. 11** - L'escalier d'accès à l'étage (*photo J.-L. Bernard*).

**Fig. 12** - Vue des vestiges de la porte, depuis l'intérieur de la ville (*photo J.-L. Bernard*).

De part et d'autre de ces constructions, la courtine est large de 2,13 à 2,20 m. Vers le levant, on ne peut pas vérifier son accrochage à la tour en raison de la présence des maçonneries modernes qui masquent la lecture.

## LA PORTE

Le passage fortifié n'est pas complètement conservé. Il est large de 3,35 m et s'évase légèrement une fois le seuil franchi. Le passage est fermé par une herse dont les rainures sont larges de 22 cm. On peut encore observer au revers de la herse les traces de l'assommoir. La position insolite de celui-ci derrière la herse, et non pas devant, plaide pour l'existence de vantaux au revers de la porte, dont les traces ne sont plus observables aujourd'hui en raison des reprises d'époque moderne. Les traces

d'arrachement des parties hautes du passage défendu sont lisibles sur les cartes postales antérieures à 1917 (fig. 13). À l'extérieur, la porte était marquée par un grand arc brisé à double rouleau formant un arc triomphal.

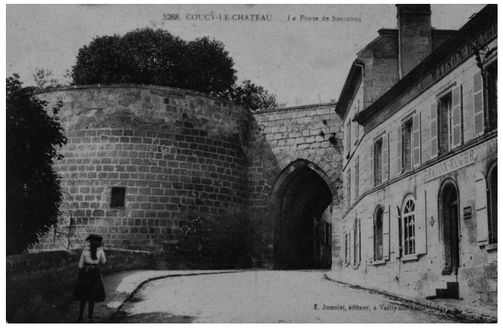


**Fig. 13** - Vue extérieure de la porte avant la Première Guerre mondiale. On devine l'emplacement de l'assommoir et de la herse (*carte postale ancienne*).

LES PARTIES HAUTES

Les superstructures de cette porte n'ont malheureusement pas subsisté. Les sources indiquent leur très mauvais état en 1405 ; elles ont été profondément modifiées ensuite. Il semble évident qu'un étage supplémentaire au moins existait sur cette tour, accessible grâce à l'escalier à vis. Il permettait notamment de compléter le flanquement des pieds de courtine que les angles de tir par les archères du rez-de-chaussée ne couvrent pas complètement. Il permettait aussi de protéger le chemin de ronde installé au sommet des courtines. On ignore d'ailleurs de quelle façon avait été traitée la relation entre celui-ci et la tour : passage par l'intérieur de la tour (mais cela fragilisait sa défense) ou contournement côté ville par une galerie en encorbellement. Il fallait en tout cas une communication haute entre la tour et l'aplomb du passage fortifié, afin de manœuvrer le mécanisme de la herse. Comme on ne trouve, dans l'état actuel des observations, aucun indice d'un bâtiment fermé et couvert au-dessus de la porte, il faut envisager l'hypothèse d'une construction, ouverte au moins côté ville, servant à protéger des intempéries la herse lorsqu'elle se trouve en position haute (un mur écran épais de 0,77 m posé sur le grand arc d'entrée du passage) et un système de couverture protégeant la herse, sa machinerie et celle d'un éventuel pont-levis. Il faut par ailleurs conserver un passage de part et d'autre de la porte : la continuation du chemin de ronde.

LA VOIRIE D'ACCÈS

Nous ignorons tout également d'éventuelles défenses avancées. La route en lacet actuelle est un tracé récent. L'ancien axe, beaucoup plus pentu, subsiste sous la forme d'un chemin piétonnier. La voirie actuelle dissimule toutes les traces archéologiques. On ignore donc comment la sortie de la ville était traitée : voirie ininterrompue, fossé défensif enjambé par un pont amovible, pont dormant et pont-levis comme la porte de Laon ? La dernière solution n'est pas à écarter. En ce cas, les vestiges d'un pont dormant se trouvent probablement encore dans le remblai de la voirie actuelle. Celle-ci, et son mur de soutien, ont été restaurés en 1995 mais aucune surveillance archéologique n'a permis de le vérifier. On sait, en revanche, grâce à des observations récentes lors d'une réfection du bitume que celui-ci est au contact de la roche en place au passage de la porte. Le seuil de franchissement était donc au Moyen Âge à la même hauteur qu'aujourd'hui, peut-être plus haut si l'on considère qu'en raison de la fragilité de la roche de surface, il avait probablement été nécessaire de la protéger par un pavage.

**LES TRANSFORMATIONS DU BAS MOYEN ÂGE**
**LA PHASE II**

L'édifice a été l'objet d'une importante campagne de réhabilitation et de transformation, à l'extrême fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Cette phase se reconnaît aisément à l'appareil utilisé (fig. 14). Il s'agit d'un moyen appareil soigné à joints assez fins, bien taillé et posé en assises très régulières dont la hauteur varie de 22 à 30 cm, très distinct de l'appareil beaucoup plus grand du XIII^e^ siècle.

**Fig. 14** - Détail de l'appareil du socle prismatique latéral de la porte, doublé durant la phase II. C'est un appareil nettement plus petit que celui du XIII^e^ siècle, visible à l'extrême droite (*photo J.-L. Bernard*).

LE CHEMISAGE

La paroi extérieure de la tour est doublée par une épaisse maçonnerie parementée qui épouse également la forme du talus médiéval. Épaisse de 1,40 à 1,80 m, ce chemisage permet de grossir encore une tour médiévale aux proportions déjà respectables.

Le mauvais état structurel de l'édifice au début du XV^e^ siècle a probablement pesé sur la décision de l'élargir, mais ce type de modification résulte probablement avant tout de l'adaptation de l'édifice à l'artillerie. L'évolution de la puissance de tir des nouvelles armes à poudre justifiait en effet l'épaississement des parois. Cette solution permettait par ailleurs d'installer plus facilement à l'intérieur des pièces de tir longues et peu mobiles, et de constituer ainsi à moindre frais une véritable tour à canons (7).

Lors de ces travaux, le parement extérieur du XIII^e^ siècle semble avoir été démonté, probablement pour que la nouvelle maçonnerie s'accroche convenablement sur l'ancienne, et aussi pour récupérer les matériaux.

C'est à cette occasion qu'un bâtiment quadrangulaire à étage lié à la tour a été posé au revers de la porte.

LA SALLE BASSE DE LA TOUR

Au sous-sol, la paroi côté campagne est creusée pour installer trois niches quadrangulaires (fig. 15), larges de 1,76 et 1,83 m, profondes de 2,18, 3,46 et 2,96 m. Au fond de ces niches sont aménagées de petites ouvertures de tir ébrasées qui traversent le chemisage. Deux de ces ouvertures sont dans l'axe de la niche, la troisième s'ouvre dans un angle. L'ouverture est une cavité circulaire de 22 à 24 cm de diamètre environ, percée à mi-hauteur de la paroi entre deux pierres d'appareil. Au-delà, un fort ébrasement extérieur tronconique traverse la paroi. Les ébrasements sont toutefois trop étroits pour permettre un bon flanquement, et l'horizontalité des tirs est inadaptée au relief extérieur très pentu à cet endroit du site. Il s'agit de canonnières probablement destinées à servir des armes légères, voire portatives, étant donné la hauteur de l'embrasure (à hauteur du thorax du tireur).

LE REZ-DE-CHAUSSÉE

Au rez-de-chaussée, l'épaississement des parois permet de transformer les vieilles archères à niche en canonnières (fig. 16). À cette fin, les ouvertures de tir sont réaménagées, élargies et adaptées à des bouches à feu à poste fixe. Les traces d'encoches présentes dans les parois latérales semblent correspondre à des ancrages d'affûts en bois. Malheureusement, ces traces ont été effacées sans surveillance archéologique dans les récents travaux de restauration. L'examen des parois après travaux suggère la position de poutres transversales à une hauteur de 0,70 m environ au-

**Fig. 15** - Détail d'une niche de la salle basse, créée en phase II, et de son embrasure de tir à l'arme à poudre (*photo J.-L. Bernard*).

**Fig. 16** - Détail de l'une des canonnières du rez-de-chaussée, et de sa niche de retrait (*photo J.L. Bernard*).

(7) - Cette adaptation a concerné également d'autres tours de la basse-cour, non par chemisage, mais par le percement de canonnières.

dessus du sol actuel, ce qui pourrait être la conséquence de la présence d'allèges dans les niches médiévales, voire d'allèges plongeantes si l'on se réfère à l'exemple de la tour Lhermite. On remarque la présence presque systématique de niches latérales, permettant la protection des servants lors des tirs. Une niche beaucoup plus vaste, constituant une véritable petite pièce séparée dans l'épaisseur de la paroi, correspond peut-être à un magasin à poudre ou à boulets, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement du XX^e^ siècle.

Hormis la création des canonnières, l'espace intérieur de la pièce n'est pas modifié. La couverture est vraisemblablement plafonnée. L'escalier interne desservant l'étage reste en fonction sans modification, et le couloir d'accès depuis la rue est maintenu. Mais l'épaississement des parois, également côté ville, entraîne de profondes modifications du passage défendu.

## LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT AU REVERS DE LA PORTE

À l'occasion du chemisage, le revers du couloir d'entrée est conforté par de gros massifs de maçonnerie qui englobent presque entièrement la tour du XIII^e^ siècle dont le parement extérieur n'apparaît plus que sur une courte portion, au nord-ouest. Ces nouveaux supports, qui s'appliquent également contre les parois latérales du passage fortifié, permettent d'asseoir contre la tour un bâtiment quadrangulaire dont la façade arrière relie la courtine sud au socle prismatique. Probablement invisible depuis l'extérieur, ce nouveau dispositif modifie quelque peu le fonctionnement de la porte. Le passage est désormais couvert par une voûte en berceau qui s'ouvre par un grand arc brisé à double rouleau large de 5,70 m en façade (fig. 17). Le couloir d'entrée à la tour est vraisemblablement un peu modifié (fig. 18). Les parois sont très dégradées à cet endroit, mais quelques signes discrets permettent de suggérer l'existence d'un nouveau changement d'axe ; la porte d'entrée se serait alors située dans la paroi droite du nouveau bâtiment. À proximité, le grand arc de décharge laisse apparente le parement médiéval et permet de maintenir l'éclairage de l'escalier à vis par une fenêtre à ébrasement intérieur.

**Fig. 17** - Vue de la porte du côté de la ville, avant sa destruction (*carte postale ancienne*).

## LA RECOMPOSITION DES PARTIES HAUTES

Les travaux de 2002, dont le but était notamment de retirer la terre accumulée sur la terrasse sommitale et les arbres qui poussaient dedans, ont été l'occasion d'observations intéressantes. On constate que l'étage supérieur de la tour, aujourd'hui très arasé, est tout entier le résultat de la reconstruction : aucun vestige médiéval ne semble subsister (fig. 19 et 20).

La création du chemisage s'est donc accompagnée de la création d'un étage, en remplacement du niveau médiéval vraisemblablement en très mauvais état. Le diamètre de la pièce ronde varie de 7,34 à 7,40 m, soit un retrait par rapport aux parois du rez-de-chaussée de 28 à 52 cm. La paroi large de 3,40 à 4,17 m épouse la forme oblongue des niveaux inférieurs.

Du côté campagne, elle est percée de huit ouvertures inattendues (fig. 21). Chacune est constituée d'un trou circulaire aux arêtes abattues, de 17 cm de diamètre, percé dans une petite niche appareillée, ébrasée latéralement et pourvue d'un petit appui. À l'intérieur du mur, la section du conduit est quadrangulaire. En coupe, l'ouverture est en légère pente descendante. La plupart de ces conduits étaient bouchés mais leur direction peut être estimée grâce à l'orientation des ébrasements, qui varie d'un orifice à l'autre. La hauteur des orifices par rapport au sol alors planchéié de l'étage peut être calculée.

La base des orifices circulaires se situe à 1,95 m au-dessus de la paroi du rez-de-chaussée, soit, en

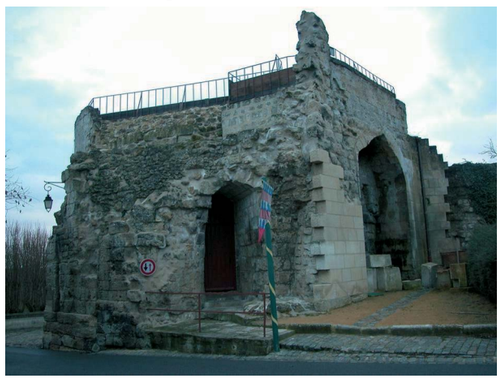

**Fig. 18** - Vue actuelle des vestiges de la tour, du côté de la ville. Au centre de l'image, le couloir voûté permet d'entrer dans la salle du rez-de-chaussée. En haut, l'un des rares vestiges de la paroi haute de la salle quadrangulaire (*photo J.-L. Bernard*).





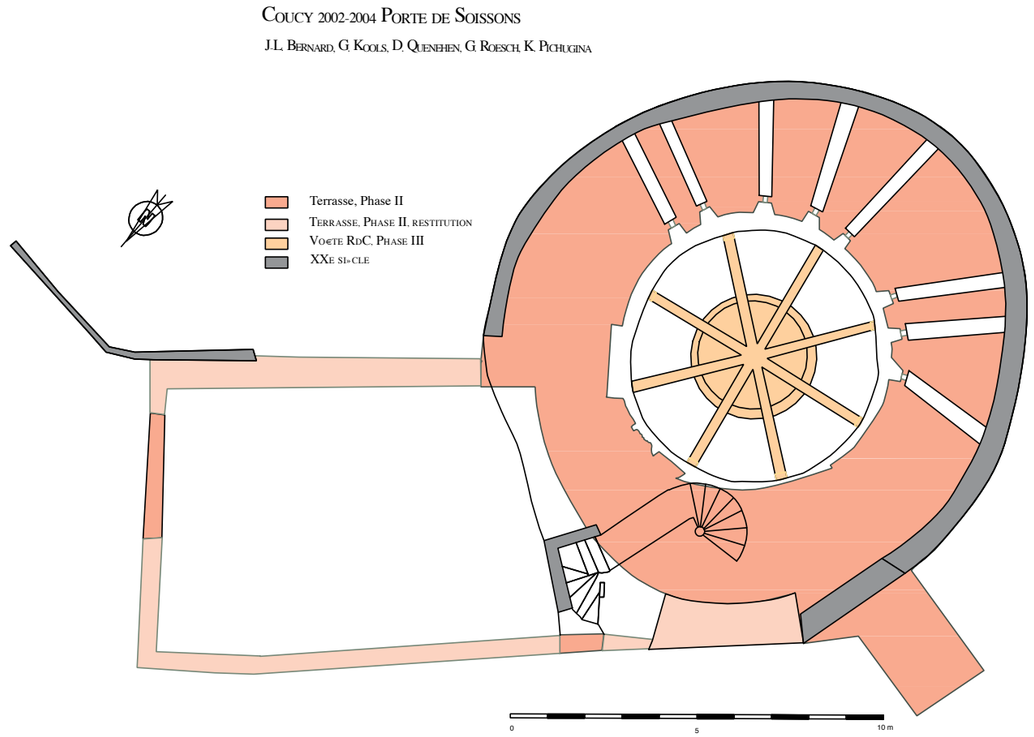


**Fig. 19** - Plan archéologique de l'édifice au niveau de l'étage (*DAO de J-L. Bernard*).

**Fig. 20** - Vue des travaux d'enlèvement des terres de comblement de la terrasse, en 2002, après nettoyage sommaire. Les petites embrasures sont occultées par l'extrados de la voûte (*photo J.-L. Bernard*).

tenant compte de l'épaisseur du plancher et de ses solives, à environ 1,50 m au-dessus du niveau de circulation. Pour expliquer ce dispositif, plusieurs interprétations ont été envisagées :

- des trous de boulin pour l'installation de hourds, d'un pare échelle, ou de brétèches au-dessus de chaque ouverture du rez-de-chaussée. L'orifice circulaire visible à l'intérieur contrarie cette hypothèse, ainsi que la direction des conduits (fig. 22 et 23) ;

**Fig. 21** - Une embrasure en cours de dégagement. Le sondage dans l'axe confirme l'absence de maçonnerie médiévale en sommet de mur (*photo J.-L. Bernard*).

- des évents d'évacuation des fumées de tir des bouches à feu à poste au rez-de-chaussée. Cette formule serait très peu fonctionnelle, le courant d'air ainsi provoqué étant très faible.

L'hypothèse finalement retenue est celle d'ouvertures de tir à l'arme portative, du type « tir aux moineaux ». La partie supérieure de la tour ayant disparu, on ne peut malheureusement pas

déterminer si ces orifices étaient associés à des baies ébrasées. Il est en tout cas impossible d'éclairer la pièce avec des ouvertures aussi étroites, comme de surveiller les alentours. On peut estimer que 2 mètres d'élévation environ manquent aujourd'hui à cette tour.

RÉAFFECTATION DE L'ESCALIER

L'accès à l'étage du monument était possible grâce au vieil escalier à vis du XIII^e siècle, dont les révolutions supérieures avaient été remplacées par une couverture formée de contremarches monolithes, ce qui avait permis de rediriger l'accès vers le nord grâce à un couloir droit large de 0,95 m et couvert de dalles plates reposant latéralement sur des coussinets (fig. 24). Cet accès ne desservait pas l'étage de la tour, mais la salle haute du bâtiment quadrangulaire nouvellement construit au-dessus de la porterie.

CRÉATION D'UNE PIÈCE À L'ÉTAGE

On ne connaît cet aménagement que grâce à quelques cartes postales antérieures à la grande guerre (fig. 25). Sur les clichés, le bâtiment a perdu sa toiture et le sommet du mur gouttereau paraît avoir été arasé. En partie haute, la paroi en moyen appareil (du même type que celui qu'on observe encore au rez-de-chaussée) est rythmée par ce qui semble correspondre à deux baies quadrangulaires géminées. L'aspect de cette façade paraît très

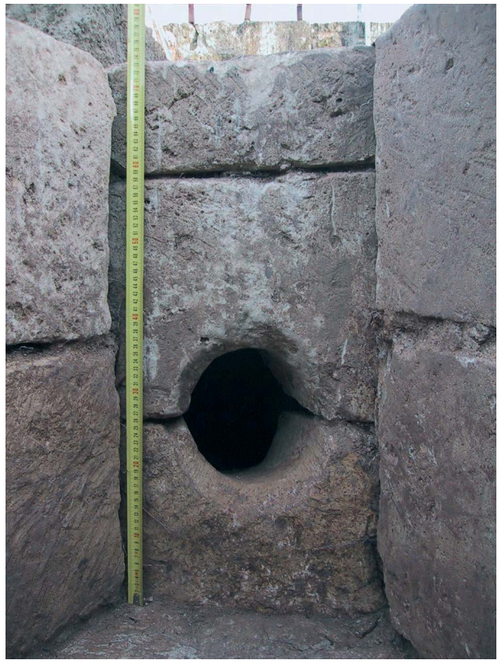

**Fig. 22** - Détail de l'ouverture circulaire taillée dans le parement de l'embrasure (*photo Gaspard* Kools).

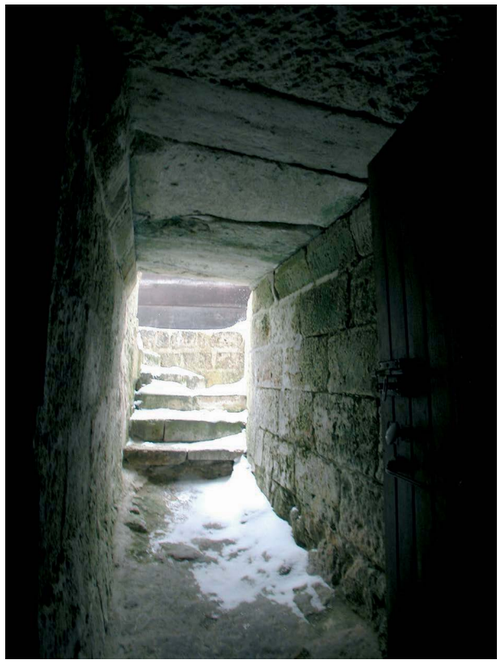

**Fig. 24** - Vue du couloir horizontal, prolongeant la vis médiévale, qui desservait la pièce quadrangulaire de l'étage (*photo Jean-Louis* Bernard).

inspiré par la façade regardant la ville de la porte de Laon. Malheureusement, il n'en reste aujourd'hui que deux éléments de parois, larges de 60 cm, et

**Fig. 23** - Vue intérieure de l'un des conduits plongeants (*photo Gaspard* Kools).



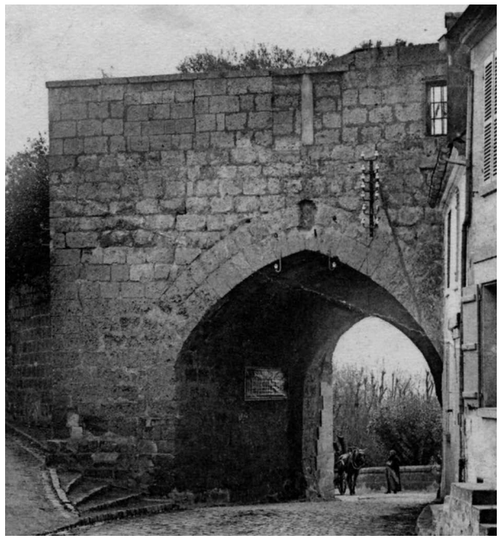

**Fig. 25** - Vue de la paroi de l'édifice, côté ville (*détail d'une carte postale antérieure à la Grande Guerre*).

peu significatifs. On peut toutefois estimer les dimensions de l'espace intérieur : une vaste pièce longue de 10,50 m et large de 7,26 m, dont la tour constituait l'une des parois latérales. Probablement pas ou peu ouverte sur l'extérieur, elle semble n'avoir été éclairée que par deux ou trois baies géminées côté ville. L'analyse détaillée des photographies anciennes montre une relative hétérogénéité de l'appareil. Malheureusement, on ne peut pas déterminer si elle est due au vieillissement de la paroi ou à des constructions d'époques différentes.

**Des données qui manquent**

La destruction quasi-totale de l'étage limite nos possibilités d'analyse. On ignore donc comment étaient intégrés le système de relevage de la herse et la trappe de l'assommoir : le mécanisme était-il dans une pièce spécifique ou bien l'étage était-il constitué d'une pièce unique ? On ignore également s'il existait une communication directe entre la pièce quadrangulaire et l'intérieur de la tour. Malheureusement, le suivi des travaux de restauration a livré peu d'informations à propos de cette partie de la paroi ronde. Le décrochement large de 2 m qui a été observé au nord-est ne correspond vraisemblablement pas à une porte. Si ce n'est pas tout simplement le négatif de pierres d'appareil démontées, il s'agit peut-être de l'ouverture d'une baie surveillant l'extérieur de la porterie. Autre inconnue : la relation avec le chemin de ronde. L'étude en plan de l'étage montre qu'il est possible d'envisager un chemin de ronde contournant la tour le long de sa paroi extérieure, en s'appuyant sur le massif de maçonnerie contenant le couloir voûté du rez-de-chaussée. Seule certitude : il traversait la pièce quadrangulaire.

CRÉATION DE LA COUPOLE

La coupole nervurée qui couvre aujourd'hui le rez-de-chaussée n'appartient pas à la même phase d'aménagement. Elle a été installée tardivement, probablement au XVI^e siècle. Maladroitement posée sur le retrait du mur du niveau inférieur au droit duquel sa courbure s'amortit mal, elle remplace l'ancien sol planchéié et condamne toute utilisation des conduits rectilignes. L'extrados est chargé de terre afin de créer une terrasse d'artillerie au sommet de la tour dont les parois hautes sont alors vraisemblablement arasées (8). La tour montre désormais un aspect proche de celui d'aujourd'hui.

DERNIÈRE MODIFICATION

Il est impossible de dater la construction de la maison parasite visible sur les anciens clichés. Elle est accolée contre la porte dont elle masque les parties latérales. Il semble que les propriétaires

(8) - La tour de Soissons n'est pas la seule à avoir subi ce traitement à Coucy : la plupart des tours de l'enceinte urbaine ont été traitées ainsi. Plusieurs d'entre elles conservent encore leur bouchon de terre sur lequel se développe quelquefois une végétation arborée. Les travaux récents de la porte de Soissons ont permis d'éliminer cette charge particulièrement défavorable à la conservation du monument ; cela a été fait également dans les années 1980 à la tour Lhermite.

**Fig. 26** - Vue intérieure de l'escalier menant à l'étage. La petite baie ébrasée date du XIII^e siècle. Dessous, on aperçoit la forme d'une porte parasite (*photo J.-L.* Bernard).

avaient annexé la tour : une porte, aujourd'hui bouchée, avait été percée à mi-hauteur de la paroi droite de l'escalier sous la petite baie ébrasée, probablement pour relier l'intérieur du monument avec l'étage de la maison. C'est vraisemblablement à cette occasion que la paroi ronde intérieure a été percée de cette curieuse ouverture quadrangulaire que ne justifie aucune raison militaire. Peut-être permettait-elle de transférer des objets de grande longueur depuis la maison jusqu'à la tour alors utilisée comme cellier ?

En partie haute, l'escalier est une nouvelle fois modifié afin d'accéder au sommet de la tour désormais constitué d'une terrasse sur voûte comblée de terre (fig. 26).

En 1917, la porte (et le reste de la ville) est détruite par les troupes d'occupation allemandes battant en retraite. Heureusement, quelques photographies anciennes, nous montrent l'état initial du monument (fig. 27). L'installation d'un parapet maçonné surhaussé par une barrière métallique clôt l'histoire du monument

## CONCLUSION

### UNE PORTE MÉDIÉVALE ATYPIQUE ET DIFFICILE À DATER

L'aspect de cette porte ne semblerait donc pas attribuable au XIII^e siècle comme le laisserait supposer, de prime abord, l'état classique d'une porte de ville intégrée au rez-de-chaussée d'un bâtiment quadrangulaire. La "Porte d'Estrelles" n'est pas traitée comme une porte de ville traditionnelle, à l'exemple de la porte de Laon ou même de la porte de "Gommeron" (9), mais comme une sorte de poterne de grandes dimensions, charretière, et dont les qualités défensives n'ont rien à envier aux autres accès fortifiés du site. Il s'agit d'une courtine élargie, encadrée par une grosse tour et par un gros socle prismatique, et percée d'un passage défendu par une herse, un assommoir et probablement des vantaux intérieurs. Au-dessus du passage, la courtine est assez large et assez haute pour accueillir l'escamotage de la herse, la protection des treuils et le chemin de ronde. Le principe retenu ici semble proche de celui de la porte de la haute cour du château, protégée par la tour de l'Artillerie, et dont l'assommoir est également conçu comme un piège, entre deux herses en l'occurrence. L'existence d'un pont-levis n'est, en revanche, pas certifiée. On n'observe en effet sur les photographies antérieures à 1917 aucune rainure d'encastrement des flèches de relevage du pont, ni aucune fente de passage de chaîne. Par ailleurs, l'appareil des parois latérales de la porte en avant de la herse a été changé ; il est donc impossible de vérifier la présence d'éventuelles crapaudines de pont-levis.

**Fig. 27** - Vue de la porte depuis la ville, après la destruction (*carte postale ancienne*).

L'attribution précise de cette porte au XIII^e siècle, et de la tour qui l'accompagne, souffre du manque de lisibilité de ses dispositions d'origine. Les éléments subsistant montrent toutefois la parenté de l'édifice avec l'autre grosse tour de l'enceinte urbaine : la tour Lhermite. Également de plan ovoïde, bien que de façon moins marquée, elle comporte des archères à niche dont les modèles paraissent identiques. On ignore toutefois si celles-ci comportaient aussi des allèges plongeantes. Assez différentes des tours de la basse-cour, du château et de la porte de Laon, ces tours planchéiées ne pourront être correctement comprises que par une étude plus globale de l'enceinte urbaine, qui devra notamment permettre la comparaison des appareils et des marques lapidaires. Mais nous n'en sommes pas encore là. La date de 1225-1230 généralement retenue pour la construction de cette immense place forte est indicative, étant donné la durée probablement longue des travaux (10). L'analyse cadastrale de l'espace urbain tend à montrer que le projet de recomposition générale du site s'exerce sur un temps étendu ne correspondant pas uniquement à la période d'Enguerrand III ; il était déjà engagé sous son père Raoul I^er : l'enceinte urbaine, et notamment sa partie orientale, formalise un mode d'occupation du sol déjà en place, ainsi qu'une paroisse déjà fondée ; mais notre compréhension du phénomène est encore insuffisante pour le dater précisément.

### UNE PORTE OSTENTATOIRE ET UNE TOUR À CANONS

La transformation de la tour n'a pas eu pour seul but d'adapter une vieille fortification aux

(9) - Aujourd'hui appelée porte de Chauny.

(10) - Baudry & Langevin (1994). Marie-Pierre Baudry et Pascal Langevin ont ainsi montré l'antériorité de la construction de la basse-cour par rapport au château, mais aussi le sens de progression des travaux de la basse-cour dont la typologie des tours subit une mutation continue. La diversité typologique de l'enceinte urbaine et de ses portes appelle une réflexion du même ordre.





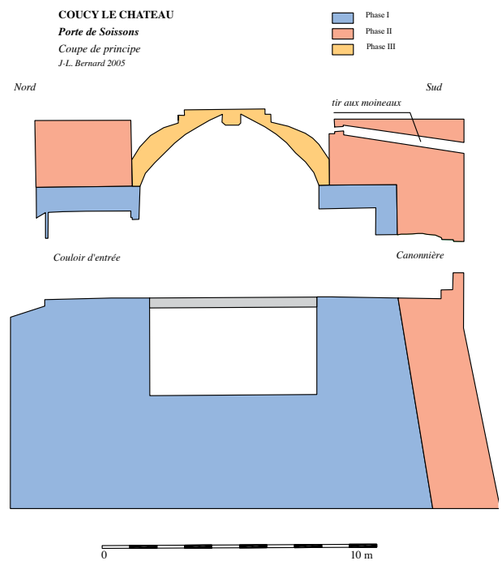


**Fig. 28** - Coupe de principe de la tour, selon l'axe du couloir d'entrée (*DAO de J.-L. Bernard*).

nouveaux armements (fig. 28). Elle a été la résultante d'une réflexion sur la notion de porte de ville dont l'ancienne formule, jugée désuète, a été réactualisée. Le modèle adopté semble avoir été celui de la porte de Laon (11) ; il reprend le principe devenu classique de la porte urbaine associant le contrôle de l'accès à la ville et la représentation du pouvoir. Celle-ci s'exprime par une façade monumentale sur la ville, montrant la superposition du passage urbain et d'une belle salle éclairée par des fenêtres géminées à linteau droit. L'inspiration de la porte de Laon paraît avoir été assez forte pour que les proportions de la façade et des baies de l'étage supérieur soient à son image. Il s'agit bien pourtant d'une œuvre du bas Moyen Âge, la chronologie du bâti l'indique clairement. La fonction de la salle haute reste à élucider.

La datation de ces transformations est très incertaine. La tour se trouve en très mauvais état en 1405, et paraît passer aux mains de Louis d'Orléans. On est tenté de lui attribuer cette reconstruction. La commune de Coucy est toujours active, alors qu'elle déclinera ensuite au fur et à mesure des destructions consécutives aux nombreux sièges que subit le site jusqu'à milieu du XVII^e siècle. Le style architectural reste encore médiéval, les baies géminées à linteau droit étant toujours utilisées dans la construction civile. L'arc d'entrée à double rouleau est un pastiche légèrement surbaissé des arcs de la porte Maître Eudon et de la porte de Laon. Les qualités défensives de la tour à canons restent limitées par la faiblesse relative des murs en dépit du chemisage. Les capacités de tir par des canonnières trop faiblement ébrasées et mal dirigées sont insuffisantes et plus utiles à la dissuasion qu'à une défense efficace. Enfin, la qualité de l'appareil utilisé et le soin apporté à sa mise en œuvre ne plaide pas en faveur du XVI^e siècle qui a plus souvent livré dans la région des édifices massifs mais trop rapidement construits. Louis d'Orléans la fait-il réparer immédiatement ? Ou cela a-t-il été réalisé plus tard, à la suite de son retour à Coucy en 1440 après 25 ans de captivité en Angleterre ? On sait en effet qu'il a alors fait remettre en état le site endommagé par le siège de 1411.

L'installation de la coupole sur nervures correspond vraisemblablement à la création d'une terrasse d'artillerie au sommet de la tour. L'aspect de la voûte plaide pour le XVI^e siècle. Des travaux de réparation sont en effet entrepris notamment à la porte de Laon en 1552, en prévention d'une attaque des troupes hongroises qui n'aura finalement pas lieu. Le renforcement de la porte de Soissons pourrait également être consécutif à l'entrée de Coucy dans le domaine royal, en 1568, ou au stationnement de troupes régulières pendant la Fronde.

(11) - Et vraisemblablement de la porte Maître Eudon, à l'entrée de la basse-cour, qui ressemblait beaucoup à la porte de Laon.

## BIBLIOGRAPHIE

Aucune étude n'a jamais été publiée sur cette tour-porte à propos de laquelle les sources anciennes paraissent également muettes. Trois travaux inédits doivent toutefois être signalés :

CORVISIER Christian (1998) – *Coucy-le-Château. Château, basse-cour et enceinte de ville. Étude d'histoire architecturale*, dactylographié, inédit, 47 p.

LERAY Grégoire & DANTEC Alexis (1995) – *Bilan de la pose provisoire du premier arc de la porte de Soissons*, Association de mise en valeur du château de Coucy, 30 octobre au 5 novembre 1995, reprographié, inédit.

LERAY Grégoire & DANTEC Alexis (1996) – *Coucy-le-Château – Auffrique, Aisne. Enceinte urbaine. La porte de Soissons. Étude préalable à la restitution et à la mise en valeur de la "Porte de Soissons"*, Association de mise en valeur du château de Coucy, document préparatoire reprographié, inédit.

Par ailleurs, on consultera les dossiers d'archive des restaurations par les *Monuments Historiques* à la *Direction des affaires culturelles de Picardie* à Amiens, (Somme) et à la *Médiathèque du Patrimoine*.